

MG 4 – LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL CONVENTION HCR

Objectifs :

- ✓ Appréhender les bases du droit du travail dans la convention HCR
- ✓ Les règles de la planification
- ✓ Les sanctions

Programme :

- Les grands principes du Droit du travail
- La vie dans l'entreprise
- Le départ de l'entreprise

Méthode pédagogique mobilisée :

Apport théorique et support
Exercice et synthèse

Méthode d'évaluation :

Exercices pratiques – Test de connaissance - Evaluations en cours de formation

Public concerné

Personnel administratif

Pré-requis :

Aucun

Durée de la formation : 14 heures

2 jours

Lieu:

A définir

Délai d'accès à la formation :

3 semaines avant la date de démarrage
Selon la planification des sessions sur notre extranet

Modalités d'accès :

Entrées et sorties permanentes

Accessibilité PMR : OUI

Adaptation en fonction du handicap. Contacter le référent handicap au : 09.63.68.02.58

Certification : NON

Finançable C.P.F. NON

Contact :

Tel Secrétariat : 04.89.110.114

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h